

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 95**

présenté par
M. Pancher et M. Grouard

ARTICLE 88

À l'alinéa 12, après le mot :

« documents »,

insérer les mots :

« de planification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amélioration rédactionnelle.